

POUR NOUS

ORGANE FRATERNEL DU STALAG VI A

DÉCEMBRE 1945 — N° 3

NOËL ! NOËL !

JOIE ET FIDÉLITÉ



NOËL 1941 : La crèche réalisée par l'équipe du théâtre.

Rassure-toi ce ne sera pas un laïus... peut-il y avoir du laïus entre nous ? Ce ne sera pas une visite, j'aurais trop peur de troubler l'intimité dans laquelle tu vas vivre cette fin d'année 1945, le Premier Noël de Paix pour tous, le Premier Noël de Liberté pour beaucoup d'entre nous. Aussi je serais mal venu de jeter une note étrangère au milieu des chers tiens. Laisse-moi seulement entr'ouvrir la porte ou regarder par le trou de la serrure, en cette soirée de Noël. Je veux, invisible, lire sur ton front, dans tes yeux, sur leurs fronts aussi, dans leurs yeux, la grandeur de votre joie.

Je te vois, toi, hier mon frère de misère, aujourd'hui mari et père heureux, mais mon vieux frère encore et toujours parce que, tu le sais bien, les liens noués là-bas sont de ceux que rien ne peut briser.

Hier, je croyais à l'amitié... aujourd'hui j'y crois encore et demain elle sera encore plus grande.

C'est bien toi que j'aime, dans la cuisine ou la salle à manger ou dans le salon, qu'importe le décor ; tu regardes celle que tu as retrouvée, celle pour qui tu es le plus beau cadeau de Noël et qui est ton grand rayon de joie par sa présence, après avoir été ta raison d'espérer sur la terre froide de notre exil. Tu suis du regard tes enfants ; le plus grand que tu avais quitté petit garçon et que tu as retrouvé jeune homme ; ta grande fille, lorsque tu m'en parlais, tu pensais à la petite fille de 10 ans ; le tout-petit qui n'avait que quelques mois à ton départ, que tu connaissais à peine, qui a grandi en ton absence, qui ne t'a pas reconnu à ton retour mais dont tu as su gagner le cœur et qui sait enfin ce que c'est que d'avoir un papa...

Un grand éclair illumine ton vi-

sage, tu passes ta main sur ton front, tu te demandes si ce n'est pas un rêve, comme ceux que nous faisons là-bas dans nos froides nuits et qui étaient tout à coup inter-

par
Bernard LACROIX

rompu par le bruit de la botte sur les parquets ou l'appel guttural du gardien. Oui regarde bien, tu es dans le réel, tu peux te réjouir car ce qui était hier le rêve est aujourd'hui la réalité.

Noël de captivité ! qui dira les larmes versées sous la couverture, dans le silence de cette nuit qui est faite pour la joie des papas et des mamans et des enfants, qui dira la douleur lancinante des cœurs meurtris par la pointe du barbelé, plus acérée cette nuit là.

Parce que hier, j'ai souffert avec toi, parce que pour toi, j'ai connu le danger, parce que j'étais décidé à faire plus encore si les circonstances l'avaient demandé, laisse-moi me remplir les yeux de ce spectacle : ton bonheur. Ce sera mon Noël à moi ! J'ai le cœur débordant, ce soir, à la pensée de te savoir présent chez toi, près de celle, dont le courage a été souvent plus grand que le nôtre, près de celle qui a été l'héroïne du foyer, près de ta femme au grand cœur qui, contre vents et marées, seule et abandonnée le plus souvent, a tenu par amour.

Oui réjouis-toi de cette joie immense auprès de laquelle les autres joies ne sont rien.

Noël 1945... Il évoque pour moi de tels autres foyers, celui de Jacques,

de Gabriel, de Pierre, de ses frères de misère qui ont été fauchés par la mort sur le champ des barbelés !

Sur mon front passe un nuage !... Ils sont des milliers en terre d'exil — 530 de notre petite famille du VI A. — qui se sont endormis après avoir espéré comme nous ; comme nous ils ont pensé qu'il serait bon de faire le premier Noël en famille. Cette nuit, un vent froid soufflera sur ce pauvre tertre à l'ombre de la croix noire : leur apportera-t-il le souvenir fidèle des heureux ?...

En notre France, des milliers de foyers ne connaîtront pas la douceur de leur présence. Alors que la joie débordera de tous les cœurs, une tristesse plus grande écrasera le cœur de leurs femmes qui ont espéré et qui continuent à espérer. As-tu pensé à la tristesse des veuves ? elles sont plus de 300 au VI A, elles vont par la pensée à la recherche du petit mouvement de terrain qui leur cache celui qu'elles attendront toujours !

Sais-tu que 250 petits gars ont leur papa là-bas et que tu aurais pu un soir le remplacer auprès d'eux ?

Sais-tu que de vieux parents sentent ce soir la solitude peser plus lourd sur leurs épaules.

Au nom des 530 de notre VI A, je te dis de penser à verser un peu de bonheur dans leur foyer. Ton Noël en sera encore plus beau ?

Te ferais-je une confidence ?...

En juin dernier j'allais quitter pour de bon le sol de cette Allemagne qui n'avait pas voulu de ma carcasse et tout à coup me reviennent à flots les souvenirs douloureux de ce calvaire de cinq ans au cours duquel quelques uns des nôtres étaient tombés. Je le dis sans rougir, je me mis à pleurer comme un gosse à la pensée de ceux que je ne pouvais emmener avec moi : NOS MORTS.

Je les sentis vivants, ils s'accrochaient à moi et me suppliaient d'entretenir leur souvenir, de consoler leurs veuves, de veiller sur leurs gosses.

En ton nom comme au mien, j'ai pris l'engagement de fidélité et je ne me croirais pas digne de ton amitié et de leur souvenir si, ce soir, je ne te transmettais pas l'écho de leur grande voix qui nous vient de l'Est avec le soupir du vent.

En cette soirée de Noël, sache apporter un peu de douceur, de paix, de joie même dans les cœurs de leurs femmes et de leurs gosses.

Après t'avoir souhaité un Noël de bonheur pour 1945, je me tourne vers elles et vers eux et je leur dis : « Femmes et Gosses de nos frères restés là-bas, vous êtes de notre grande famille et nos cœurs voudraient créer autour de vous un ré-



NOËL 1943
Distribution de
jouets aux enfants
de la Région pari-
sienne.

seau d'affection qui vous console et vous réchauffe.

Comptez sur nous, car nous sommes décidés à vous montrer par des faits que notre amitié pour eux nous engage et que jamais nous n'oublierons ».

Entends-tu dans les branches des grands sapins noirs, le soupir apaisé qui nous vient de ces flots de terre française en Allemagne ? C'est comme le chant très doux de leur reconnaissance.

Ils peuvent dormir en paix car nous veillons !

NOS DROITS

PRETS AUX CHEFS D'ENTREPRISE RAPATRIÉS

Ordonnance du 5 octobre 1945

TITRE PREMIER

Prêts aux chefs d'entreprise établis antérieurement aux hostilités.

Le crédit accordé peut aller jusqu'à 300.000 francs. Mais il est possible à l'emprunteur de ne prélever, pendant une durée d'un an, qu'une partie du crédit qui lui aura été accordé.

Adresser la demande à la Commission départementale et au Secrétariat du reclassement (Maison du Prisonnier de votre département).

Un dossier est établi d'après lequel le Comité d'attribution donne un avis. La décision définitive appartient au Directeur de la Banque populaire, responsable des prêts accordés.

TITRE II

Prêts accordés pour achat de matériel ou d'outillage par des rapatriés détenteurs d'une autorisation de création de fonds ou venant de racheter un fonds.

Ces prêts n'existent que pour l'installation en matériel et outillage, sauf toutefois en faveur des commerçants artisans ou industriels, établis avant 1939, et se trouvant dans l'impossibilité de reprendre leur ancienne activité (il s'agit alors d'un cas de prêt selon le Titre premier).

Le matériel et l'outillage achetés à l'aide de prêts, seront payés directement par la Banque populaire, sur présentation des factures, achats, considérés, bien entendu, au prix de la taxe.

La décision appartient au Comité d'attribution. Adresser la demande à la Commission départementale, Secrétariat de reclassement, Maison du Prisonnier.

● Avec pneus la bicyclette !

PRISONNIERS RESTANT EN POSSESSION DE R. M.

Les rapatriés qui, pour une cause ou pour une autre, n'ont pas déposé la totalité de leurs marks au Centre de Rapatriement, sont tenus de les déposer aux guichets d'un service comptable du Trésor (Perception, Recette des finances, Trésorerie générale), qui en délivrera reçu.

Ce reçu à envoyer au service des Transferts de fonds, 50, avenue Bugaud, Paris (16^e), qui adressera un formulaire à remplir en vue d'un remboursement ultérieur.

(Il y a danger à conserver sur soi des devises étrangères. Il peut s'en suivre une amende importante.)

Madame B. veuve de notre camarade du 201 F., malade à déjà subi deux opérations, doit en subir une troisième, une fille de 9 ans. Elle ne peut évidemment pas travailler, a pour toutes ressources : l'allocation militaire.

Contre la misère : SOLIDARITE !

PARLONS FINANCES

Les représentants de nos Amicales auprès des Ministres des P. G. et des Finances multiplient les démarches. Hélas !

Voici les derniers tuyaux, ils sont éloquentes et se passent de commentaires :

Le pécule ne sera probablement jamais remboursé.

Les marks déposés par les P. G. dans les Centres de rapatriement peuvent presque certainement être considérés comme perdus.

Les Caisses de secours seront peut-être remboursées sur le taux de 5 francs.

On vous a versé par année de captivité :

Caporal-chef	1.500	>
Sergent, Sergent-chef	2.500	>
Adjudant, Adjudant-chef ..	3.000	>

Vous devez recevoir (maximum alloué par année de captivité) :

	Déleg.	Non déleg.
Caporal-chef ..	3.400	> 10.000
Sergent, Ser-		
gent-chef	3.800	> 11.400
Adjudant	4.300	> 12.800
Adjudant-chef .	4.800	> 14.400

La différence entre l'acompte que vous avez reçu et le maximum alloué doit être — en principe — versé prochainement.

Le surplus, entre le maximum alloué et la solde réellement due, peut être considéré comme perdu.

Nous publions ci-dessous, intégralement, la réponse faite par le Ministère des Affaires étrangères, au sujet de l'argent allemand déposé en Allemagne soit à titre individuel (mandats), soit à titre collectif (Caisse de secours).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Office des biens et intérêts privés
146, av. de Malakoff, Paris (16^e)

NOTE AU SUJET DES AVOIRS EN MARKS

Dans la situation actuelle, il est totalement impossible d'obtenir le transfert en France des sommes en marks, qu'elles soient représentatives de salaires, de créances, de mandats non réglés ou de dépôts constitués en Allemagne soit dans les camps, soit dans les Banques ou Caisses d'épargne.

D'autre part, il n'existe, dans la législation française, aucune disposition qui permettrait de valoriser ces avoirs en pays ennemi.

En conséquence, c'est seulement dans le cadre d'une loi nouvelle ou encore selon les dispositions d'un accord international éventuel qui définirait les obligations de l'Allemagne et déterminerait le mode de transfert des capitaux, ainsi que le taux de valorisation du mark, que les réclamations de nos nationaux pourront être examinées.

L'Office des biens et intérêts privés n'enregistre donc ces déclarations que pour valoir ce qu'il appartiendra.

ANNONCES

Nous avons ouvert une rubrique annonce. Profitez-en, Commerçants, Industriels. Servez-vous du canal du journal pour toutes vos annonces : ventes, achats, échanges, occasions, etc... Prix « Gefang ».

Roublot : Serait acheteur de toutes machines à bois neuf ou occasion.

Delarue René, du 563 -F., voudrait acheter des cartouches de chasse.

Notre camarade et vice-président l'Abbé LACROIX, serait heureux qu'on lui procure 1 bicyclette (homme ou femme avec un grand cadre) et 1 sac tyrolien ; URGENT.

Tétard Marcel, 296, rue du Préventorium, Bauvais (Oise), cherche une place de chauffeur.

Loyer Joseph, kdo I.F.48, rue des Belles-Feuilles, Paris (18^e), cherche un logement et un emploi de chauffeur ou de chauffeur-mécanicien.

Pion Joseph, 5, place Louis-de-Herci à Mayenne (Mayenne), sinistré total a bien du mal à reprendre son activité : TISSUS BONNETERIE. Il fait appel à la solidarité P.G. qui pourra le dépanner !

Vendre à d'anciens VI A, c'est de l'entr'aide.

Acheter à d'anciens VI A, c'est de l'entr'aide.

Profiter et faire profiter le VI A de vos occasions, c'est de l'entr'aide.

L'ŒUVRE DE TOUS

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Les réunions de Lille et Bruay ont eu un plein succès.

Dans le prochain numéro, nous en donnerons un compte rendu détaillé. Que les Ch'timi nous excusent de ne pas leur donner dès maintenant la place à laquelle ils ont droit.

Disons toutefois que, autour de VILLERS, SONNTAG, LAGACHE et COQUEL, une atmosphère de confiance est créée. Et que ces nouvelles sections ne tarderont pas à faire la pige à celle de la Loire.

LA LOIRE

Saint-Etienne reste à l'avant-garde.

Le 30 décembre, les stéphanois se réunissent au siège du V. A., 10, rue Marengo, où enfants et parents fêteront ensemble leur premier Noël de liberté. Nos meilleurs vœux pour cette fête familiale.

Notre prochain journal parlera de l'activité incessante et exemplaire de l'équipe stéphanoise.

Parisiens, prenez-en de la graine !

LA LEÇON D'UN BAL

La Section de l'Ile-de-France a donné le 3 novembre dernier, au Gymnase Huyghens, un bal au profit de sa Caisse de secours pour les veuves et les orphelins du VI A.

Malgré une marge bénéficiaire s'élevant à 40.000 fr., ce bal n'a pas été une réussite, car il n'a réalisé qu'en partie seulement le but que nous nous proposons d'atteindre.

En effet, le Comité de l'Ile-de-France comptait, pour un succès complet, sur la participation de la plus grande partie d'entre vous, vous ne vous êtes pas dérangés : nous étions une centaine, nous aurions pu être cinq fois plus nombreux.

Pourquoi cette abstention ?

Ce n'est pas par méfiance envers l'Amicale, puisque vous êtes venus à plus de 400 Parisiens au Congrès du 9 septembre et que c'est vous-mêmes qui, d'enthousiasme, avez voté la création de l'Amicale.

Alors quoi ?

Déjà, tu nous laches ?

Déjà, tu as rechaussé les « pantoufles » ?

Déjà, tu laisses « tomber » les femmes et les gosses de « ceux que tu as vu mourir à tes côtés, à qui tu as peut-être fermé les yeux » ?

Déjà, tu as oublié tous ceux qui reposent en Wesphalie ?

NON, ce n'est pas cela ?

Alors, pourquoi, une fois encore, n'es-tu pas venu ?

Tu n'as aucune excuse... Ne viens pas me dire que tu n'as pas le temps, jamais je ne croirai que, deux fois par an, tu ne peux trouver quelques heures au profit des familles du VI A qui ne reverront pas les leurs. Et ces quelques heures où tu viendras, avec ta propre famille, dépenser un peu d'argent pour « Eux », tu les leur dois.

Car tu aurais très bien pu être un de ceux que l'on chargeait entre quatre planches sur un des chariots du camp. Seule la chance t'a sauvé.

Cette chance, tu dois la payer !

Enfin, as-tu déjà pensé à la situation matérielle des veuves ?

Sais-tu ce que le Gouvernement leur alloue pour la mort de leurs maris ? Elles ont droit à 566 fr. 66 par mois, auxquels s'ajoute l'allocation familiale pour les enfants.

Demande à ta femme ce qu'elle ferait avec ces sommes pour nourrir une famille ?

Alors, à « Elles », celles qui ont tout perdu moralement, ne vas-tu pas leur tendre la main ? Vas-tu les laisser mourir à petit feu, vendre le peu qu'elles possèdent et descendre petit à petit vers la misère totale ?

Enfin, toi, qui en Wesphalie a déjà tant fait pour « Elles », toi, qui ne t'es jamais dérobé quand on faisait un appel à ton « cœur », tu n'as tout de même pas laissé tous ces beaux sentiments en enlevant ta tenue de « Gefang », ce n'est pas possible.

Alors, c'est par paresse, par manque de cran, ou parce que cela t'aurait fait manger une heure plus tôt !...

Non, plus j'y pense, moins je te trouve d'excuse. Tu n'as pas même celle de dire que ceux qui sont à la tête de l'Amicale ne te plaisent pas, car alors ton devoir est de les « balancer », aucun de ceux du Comité directeur ne fera d'opposition. Mets-en d'autres à leur place ou prend toi-même cette place, mais que les mandats pour les orphelins partent chaque mois. Tu pourras, dans ce cas, constater que pour atteindre notre but, il nous faudrait : 100.000 francs par mois et que pour avoir ces 100.000 francs, nous devons être le plus grand nombre possible, afin que la charge soit minime pour chacun.

Ne compte pas sur les autres pour faire le nécessaire, ce serait trop facile, mais :

Adhère à l'Amicale, fais de la propagande.

Passe le journal à ceux que tu connais et qui ne le reçoivent pas.

Et surtout, quand on te demande de venir, viens et dépense selon tes moyens, en t'amusant, en retrouvant des camarades de captivité.

Nous devons être 10.000, nous pourrions être 30.000 !

Si tu nous aides, alors nous pourrions faire un bon travail, et nos 530 camarades du VI A, du fond de leur tombe, pourront dire :

« Ils ont tenu le serment qu'ils nous ont fait ».

Le Président de la Section de l'Ile-de-France : DENTZER.

Bien des camarades sont dans une situation vestimentaire pénible, en particulier ceux qui sont dans les hôpitaux.

Aidez-nous à les dépanner en nous envoyant chemises, caleçons, chaussures, effets militaires, etc... que vous n'utiliserez plus et qui seront utiles.

C'est un acte d'entr'aide auquel vous ne pouvez vous soustraire.

Veux-tu être sûr de recevoir le journal... adhère immédiatement à l'Amicale.

Notre fichier est très incomplet, un devoir strict : NOUS ENVOYER les adresses que vous avez en votre possession.

LA FAMILLE VI A

MARIAGES

M. André BRUNIER a l'honneur de nous faire part de son mariage avec Mlle Edmée FOUCHE, qui a eu lieu en l'église de Saint-François-de-Salle, le 7 avril 1945.

Roger TERNOIR, à Mer (Loir-et-Cher), kommando 563, nous fait part de son mariage avec Mlle Lucienne BIGOT, qui a eu lieu le 8-11-945.

Alex RIVIERE, à Campagne-Ozias, Escaillon Terminus, à Toulon (Var), nous fait part de son mariage qui a eu lieu le 15-10-1945.

GEORGES, l'ex-dolmesther Baikompanie, nous fait part de son mariage qui a eu lieu le 29 mai 1945, 1, rue Haute, Houdanville, par Verdun (Meuse).

Marcel ECHINARD, à La Teste-de-Buche (Gironde), nous fait part de son mariage.

Nos très vives félicitations aux jeunes époux et nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCES

M. Pierre PIETRINI et Mme sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils ROBERT, le 20-8-1945.

M. et Mme DELAVAQUERIE sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils GERARD, le 31-10-1945.

M. et Mme SPRING sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Josette, le 21-11-1945, à Espéras (Aude).

Nos vœux sincères de bonheur à cette génération de la Paix.

DECES

Le malheur frappe aussi notre famille :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de notre camarade Marc DETRY, infirmier d'Hindenburgschule.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de notre camarade Gilbert MAIGEAN, survenu au Stalag VI D.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de notre camarade Jules LEROU, à Maisons-Alfort.

LAMBOLEZ nous apprend la mort tragique de notre camarade BERCEAU Georges, du kommando 1.000.

L'Amicale du Stalag VI A s'associe à la douleur des familles de nos camarades. Que celles-ci trouvent l'expression de la sympathie attristée de la grande famille du VI A.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Poirier, instructeur dans un Corps militaire féminin.

Jaquelin, secrétaire de l'évêque de Laval.

Villers, chef d'équipe à Bruay. A sous ses ordres, 15 P. G. chleuhs.

Ségurel : Prépare ses mémoires anti-bodoulistes.

Blanqui, imprimeur à Lille.

Jésus, 601 F, entré en France en octobre.

Joulet, marchand de légumes à Bruay.

Jules Pamard, dans la police à Paris.

Schnedecker, en plein vin dans l'Est, regrette d'absence de Forêt.

ON DEMANDE DES NOUVELLES

— Mme STIREMANN, 7, allée du Bel-Air, Le Raincy (S.-et-O.), demande à entrer en relations avec les camarades de son fils Daniel STIREMANN, qui était pendant la guerre 39-40, au G. R. D. L., 2^e escadron, secteur 150.

— Mme BOISNARD Berthe, 14, rue Maureyras, Thiais (Seine), demande l'adresse de CHAUFOUR Albert.

— On demande des nouvelles de SABERT Robert, 16,610 VI A.

— Nous apprenons que notre camarade FILHOT Jean, à Saint-Vile (Lot-et-Garonne), a été déporté depuis mars 1944. La famille est actuellement sans nouvelles.

Ecrivez-nous sans retard.



De tous les Coins...

...de France et d'ailleurs

— Charles CANTIN est venu nous voir. Il se propose de retourner voir l'Allemagne, mais cette fois, en occupant.

Il demande des nouvelles de OGER.

— PAULE Jean envoie ses amitiés à RUBIER.

— RAIFF Fernand demande des nouvelles de EVE Florent.

— FROUT André (ex-coiffeur 801 F) transmet ses amitiés à BRUYAS Marius, Saint-Etienne.

— CHAPUY, sana militaire, Les Gravières-Enval (P.-de-D.), serait heureux d'entrer en correspondance avec ses camarades.

— Jean BILLIERE, 15, rue Tampon, Montreuil, revient d'Allemagne. Il nous a confié des photos prises au cimetière d'Heimer, au cours de la cérémonie organisée le 15 août 1945.

— Nous avons la joie de vous annoncer la guérison complète de notre camarade Emilien MEAULLE, du kommando 759 F.

— Notre camarade THIERS, à C. H. C. R. F., La Membrolle-sur-Choisille, (Indre-et-Loire), malade et en instance de départ en sana pour la Forêt Noire, serait heureux de recevoir du courrier de ses anciens camarades de captivité.

— Louis CONFONLAND a retrouvé avec plaisir le jambon d'Auvergne et... les Auvergnates.

— On croit savoir que notre fier Lorrain LAMBOLEZ, du kommando 1.000, se dispose à abandonner l'état de célibat.

— MOUTARLIER dit « Jésus » souhaite le bonjour à MORELLE et

L... ancien du Kdo 601 F. Hospitalisé au sana d'Angerville, épouse alitée depuis un an, deux enfants gardés par les grands-parents.

Ressources : Allocations militaires.

Contre la misère : SOLIDARITE !

GIRAUDEAU, ainsi qu'à tous les 601 F. Il a gardé sa bonne humeur légendaire.

— ORSIER Oscar nous annonce sa convalescence.

— MORLOT envoie son bonjour à tous. « Maintenant, je suis prêt à attaquer », dit-il. Tous les VI A, particulièrement ceux du kommando 761 F, se réjouissent et le félicitent de sa guérison. (MORLOT A., 3 et 5, Grande-Rue, Bourbonne-les-Bains (H.-M.).

— Jules SERVY, du 154 F, est maintenant à Tarbes. Il envoie le bonjour à tous les ex-154 F.

— Paul ROCHE, Le Brus, par Mars (Ardèche), s'étonne de ne pas avoir de nouvelles de MIGNON Robert et envoie son bonjour à tous les anciens 563 F et à MILHE.

— Fernand COLLIN nous annonce sa convalescence après 8 mois d'hôpital à la suite de coups reçus à Raw-Rusca.

— ESPINASSE, ex-sanitaire du 602 P, ne pouvant se réadapter aux maisons de pierre, a fait bâtir une baraque en bois pour passer ses vacances. Il cherche 500 mètres de barbelés et un puits de miné.

— DAVID André envoie le bonjour à GUIOLLOT et ORSIER.

INSIGNE

L'insigne ci-contre, réservé aux adhérents vous sera envoyé contre la somme de 25 fr. plus 2 fr. de port.

Réclamez-le avec votre adhésion !

Sur un air de musique, BOITEL (Kdo 201 et 1.000) communique ses bonnes nouvelles à WUIOT le Féroce et l'orchestre swing du 1.000... sans oublier ses anciens amis de Gelseinkirchen.

— HONTA, de Luz Saint-Sauveur, envoie son meilleur souvenir aux ex-IF, pendant que Robert BRUNEZ, 34, rue Chef-de-Ville, à CLAMART, au 715 F adresse une poignée de main circulaire.

— L'Abbé ARNAUD, l'animateur d'HUIDENBRUGSCHULL, introducteur des Gefangs près des trains zurück Frankreich était très sollicité à Heimer... maintenant, à son tour, il s'adresse à tous pour reconstruire son église (rue J.-B. Ogier à Saint-Etienne).

— DE ROLLAND (Kdo 1.000), surveille ses vignes à Sainte-Eulalie par Alzoume (Aude) et rencontre PONTIER, poète d'oc, qui se souvient du passage du tour de France 1943... Ohé... POUDOU...

Et les chevaliers de Gazo, les conducteurs de l'ineffable AZOR s'inscrivent à l'Amicale. Gaston DELGASSE, le Pitchoun Lyonnais a repris bon poids et bonne mine, tandis que Raoul ERNAULT (entre un coup de cidre et du livarot) raconte ses souvenirs. Les Gefangs de Kdos leur doivent beaucoup de reconnaissance pour la façon parfaite dont ils se sont acquittés de leur service. A propos, René CASTAGRIEDE, mécano civil chez Nolte et Iserlhon se rappelle à leur souvenir.

— Pierrot LETESSIER, infirmier séminariste du 60 F invite tous ses amis d'Essen à lui rendre visite quand ils seront de passage à Angers. Dans la cave, il y a du bon vin comme dans la chanson : notez l'adresse : 6 bis, Parvis Saint-Maurice, Angers.

— Le sympathique Lieutenant-médecin FERRAND a rendu visite au VI A lors d'un récent passage à Paris, et se propose de lancer avec le Starbartz CRISPEL... un ensemble musical ; les

LA TOMBOLA

La grande tombola annuelle est lancée Tirage : 6 avril 1946.

Lots :
1° Une chambre à coucher ;
2° Une bicyclette ;
3° Un poste de T. S. F. ;
Plus de 2.000 lots divers.
Nombre de billets : 25.000, soit 2.500 carnets de 10 billets.

Prix du billet : 10 francs, soit 100 francs le carnet.

Dans le prochain numéro, nous publierons le règlement régissant cette Tombola. Mais d'ores et déjà, vous pouvez, vous devez nous réclamer des billets.

Présidents des Sections régionales, nous vous expédierons, sur votre demande, le nombre de carnets que vous désirez.

Isolés, il vous suffit de nous écrire, en joignant à votre lettre, le montant des billets demandés.

Vendez-en autour de vous : les parents, la famille, les amis, les commerçants. Un billet vendu, c'est 10 francs pour la Caisse de secours. Ne tardez pas, il n'y en aura pas pour tout le monde.

ADRESSES A RETENIR

Les Cycles HUBERT (A. BOURDIN, gérant), 24, boulevard Richard-Wal-lace, à Puteaux (Seine). Ouvert de 14 à 19 heures, sauf lundi. Remise 5 % sur présentation de la carte de membre de l'Amicale.

Olaeys, fabrique de meubles, 7, rue Hector-Berlioz, à Villeurbanne (Rhône).

Dentzer Marcel, 15, rue Rabelais, Montreuil. Emboutissage appareils de projection. Prix spéciaux sur présentation de la carte VI A.

Berlemon Louis, 136, rue Jean-Jaurès, Quiévrechain (Nord). « TISSUS ». Prix spéciaux sur présentation de la carte VI A.

malades de l'infirmier goûtaient fort les accents harmonieux qui s'exhalaient à 20 h. 30 de la Popote.

— GUYAT, parisien pour quelques heures, rencontre une échelle, et sous l'échelle le sympathique DARICOT, quelle bonne bavette.

— GOHON demande des nouvelles de Dietrich du Perreux.

— LELIEVRE, le chef toillard, donne le bonjour à tous les anciens de la prison et de la cave.

— René GAUZY, 7^e R.T.S., 1^{re} Cie Infanterie coloniale OUKAM SENE-GAL A.O.F. fait savoir qu'il est actuellement en bonne santé et présente à tous ses amitiés.

AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI A

68, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS (9^e).

Bulletin d'Adhésion

Je soussigné : (Nom (1) et prénom)

demeurant à : Département :

Rue :

après avoir pris connaissance des statuts, déclare adhérer à l'AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI A comme

membre :

Ci-joint la somme de

A, le

Signature :

(1) En capitales.

Ils écrivent ..

Il faut que tu saches que tous mes gars sont rentrés chez eux, y compris les 17 évadés de notre retraite du 1^{er} au 8 avril. Quelle joie !!!

En ce moment, j'ai un courrier fou des potes qui n'oublent pas.

Si tu savais combien je suis heureux ; ils exagèrent, tu sais.

Je te dirais aussi que je quitte le Nord pour Paris.

Mais je reste de cœur avec les « boyaux rouges », car je suis des leurs et je veux continuer à travailler pour eux. Je ne les oublie pas, ils étaient quand même bien chics. Et mes gars de la Saône-et-Loire, ils sont comme les autres, dispersés dans toute la France, présents à ma mémoire et je continue à les aimer malgré les mauvais tours qu'ils m'ont joué (ah ! les sal...). Mais je n'oublie pas non plus ceux qui sont restés là-bas, nos malheureux frères de captivité, morts loin des leurs, sans gloire et sans noblesse, mais dont le sacrifice doit compter dans l'avenir de la France.

H. de C. du K° 651 F.

J. PAMARD,

**

Allo ! Discipline

La réunion des H. de C. s'est faite, cette fois-ci, à Paris, et non plus à Hémer, comme le voulait la tradition. Heureux changement, sans doute. Mais comme il est regrettable que je ne puisse ici, comme à « Rosenray », réunir les disciplinaires pour leur faire le compte rendu des débats. Il est vrai que chacun de nous n'attend plus avec autant d'impatience les résultats du « Congrès ». Pourtant, ce cher ami de Luze s'étant malheureusement absenté de Paris alors que Letremble rassemblait ses « ouailles », je me suis senti obligé, en tant que seul délégué du 12 F, de vous faire un rapport succinct, mes chers « durs ». Pour une fois, pas de revendications, mais seulement, et c'est déjà bien, la mise au point de cette Amicale, qui doit avant tout prolonger l'action si bienfaisante de la fameuse « Caisse de secours ». Vous souvenez-vous des fêtes, séances de théâtre, jeux et autres réjouissances du même ordre dont le but était double : chasser le cafard et trouver des marks qui soulageaient des familles dans le besoin.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rassembler le 12 F pour faire une manifestation du même genre (et c'est bien regrettable), car j'y reverrais

STATUTS

ARTICLE PREMIER

Titre. — Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI. A.**

L'Association portera en sous-titre le terme : « Secrétariat de Camp », pour perpétuer le nom de l'organisme qui a servi de liaison entre les captifs et le pays pendant toute la durée de leur captivité. Sa durée est illimitée.

ART. II

But. — Cette Association a pour but en dehors de toute activité d'ordre politique et confessionnel, le maintien des liens de camaraderie et d'entraide morale et matérielle entre les anciens prisonniers du Stalag VI. A.

L'entraide portera principalement sur les familles de décédés en captivité ou des suites de captivité.

ART. III

Siège Social. — Le Siège Social est fixé à Paris, 68, rue de la Chaussée-d'Antin. Il pourra être transféré par simple décision du Comité directeur.

La ratification par l'Assemblée générale sera nécessaire.

ART. IV

L'Association se compose :

De membres actifs ;

De membres de droit ;

De membres bienfaiteurs.

Sont membres actifs :

Tous les anciens prisonniers de guerre immatriculés au VI. A. ou en ayant fait partie et ayant payé la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

Sont membres de droit : et dispensés de cotisations, les épouses de prisonniers de guerre décédés en captivité ou des suites de la captivité ou à défaut un parent proche du décédé.

Peuvent être membres bienfaiteurs : toute personne physique ou morale ayant fait un don du maximum fixé par la loi ou acquittant une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

(A suivre).

● De toute beauté la chambre à coucher !

avec plaisir nos fidèles acteurs, notre sanitaire, en particulier, nos acrobates, nos chanteurs et nos musiciens.

Aussi, l'action ne se cantonne plus dans chaque kommando, mais devient-elle conjugaison des efforts de tous les anciens du VI. A. Et c'est le but de l'Amicale de faire beaucoup de bien avec un peu de bonne volonté de la part de chacun.

Au moment où la plupart des Français se retirent dans un égoïsme répugnant, il appartient aux anciens P. G. de montrer ce qu'est la solidarité, en particulier le 12 F, qui a toujours su aider ceux que défavorisait le sort, saura encore prouver qu'il n'a pas oublié ses louables traditions.

André MILHE,

Ex-H. de C. du K° disciplinaire 12 F.

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE :

MATRICULE : Stalag VI A ou Stalag :

KOMMANDO : du au

KOMMANDO : du au

KOMMANDO : du au

Libéré le :

Situat. de famille : Marié, veuf, célibat.

..... Nombre d'enfants :

Profession : (Employé) 1^o Sexe : né le

(Employeur) 2^o Sexe : né le

Branche dans laquelle je puis rendre 3^o Sexe : né le

service aux VI A : 4^o Sexe : né le

P.-S. — Rayer les mentions inutiles.

Le 8 septembre, les hommes de confiance des Kommandos ont fixé à l'unanimité la cotisation minimum à 120 francs.

LE CONGRÈS

8 et 9 Septembre 1945

LES SECTIONS LOCALES (SUITE)

On passe ensuite à la constitution des régions. LETREMBLE demande à aucun de prendre ses responsabilités ; voici comment sont constituées les régions :

Indre-et-Loire : Bertrand ; Loire : Imbert ; Seine-Inférieure : de La Masselière ; Côte-d'Or : Guiollet ; Loiret : Rabier (absent) ; Ardèche : Milhé ; Oise : Beaugin ; Deux-Sèvres, Vendée : Boissinot ; Doubs : Trouttet ; Creuse : Picaud ; Ardennes : Philippe ; Calvados : Meaulle et Dr Dujardin ; Ile-de-France : Pamard, Martin, Roussel ; Nord et Pas-de-Calais : après une discussion pour savoir s'il y avait lieu de former une région ou deux, les gars de Ch'nord ont demandé de s'arranger entre eux. Après la séance ils sont venus indiquer la constitution d'une région unique avec Emile Lagache comme responsable. Gageons que cela va faire du bruit !!

COMITE DIRECTEUR DE L'AMICALE

PRESIDENT : Bernard Letremble. VICE-PRESIDENTS : Marcel Dentzer, Bernard Lacroix.

MEMBRES : Henri Sontag, Jules Pamard, Louis Villers, Jacques Staut, Dr Crispel, Emile Lagache, Georges Lavureure, Jacques Martin, De Luze.

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR LES HOMMES DE CONFIANCE

KDOS	NOMS	VOIX
1	Cabaret	168
7	de La Masselière	2
12	de Luze	30
12	Milhé	30
56	Sontag	361
54	Bertrand	68
154	Godail	62
157	Denis	67
157	Bohem	87
201	Trouttet	85
56	Philippe	193
60	Picaud	87

201	Boissinot	68
201	Leva	56
208	Alson	52
508	Huet	30
556	Oexombre	127
563	Rabier	247
563	Martin	229
601	Morelle	109
602	Bouvier	113
651	Pamard	88
664	Guiollet	125
709	Joly	51
751	Roussel	2
752	Villers	198
759	Meaulle	31
761	Morlot	152
715	Imbert	62
1.000	Lacroix Lib. (281+659) ..	940
1.000	Beaugin	168

BUDGET DES SECTIONS LOCALES :

Comment vivront ces sections ? Le règlement intérieur fixera le détail de leur organisation, mais il fallait déjà en fixer les grandes lignes ; après avoir étudié le problème, le principe suivant est adopté :

Tous les fonds recueillis par les sections locales doivent être virés au secrétariat général. Sur leur demande une avance de la caisse centrale sera faite aux sections locales.

Les secours d'urgence seront pris sur les fonds en caisse des sections locales. Les secours réguliers seront pris sur la caisse centrale et envoyés directement sauf avis du responsable régional. Ce dernier sera dans tous les cas prévenu. La révision des enquêtes s'impose.

PUBLICITE :

Accord général, pour baisser le prix de revient du canard en y faisant de la publicité. Chacun s'engage à contribuer à faire un journal vivant et intéressant.

(A suivre.)

● La vie est dure, même pour nos Veuves et leurs enfants.

MINUTE... PAPILLON !

Le Préventorium scolaire de Saint-Laurent, situé sur la commune de Plérin (Côtes-du-Nord), dispose d'un certain nombre de lits qui pourraient être réservés à des enfants de prisonniers ou de déportés, justiciables d'une cure préventoriale au bord de la mer.

Dans le cas où vous auriez des enfants à placer dans cet établissement, vous voudrez bien vous mettre directement en rapport avec le Docteur GAUTHIER, médecin inspecteur de la Santé des Côtes-du-Nord, 76, rue de Quintin, à Saint-Brieuc, qui vous donnera toutes indications utiles concernant notamment, les conditions d'admission et le montant du prix de journée.

VOYAGE DES FAMILLES SUR LES TOMBES DES PRISONNIERS

Le Directeur de la Captivité nous informe que, suivant instructions du Commandant en chef français, le général de Corps d'armée KOENIG, il ne saurait être délivré, jusqu'à nouvel ordre, aucun passeport ni aucune autorisation de séjour pour :

— Des recherches sur des disparus ;

— Des recherches ou visites de tombes ;

— Des visites à des malades dont l'état de santé n'inspire aucune inquiétude ;

— Des recherches de vêtements ou de mobilier ;

— Des visites à des fiancés.

OUBLI ?

Le ministère des P. G. réunissait les 21-22 juillet, les doyens et Hommes de confiance des camps d'Allemagne. Le seul fait pour illustrer l'esprit des organisateurs : aucune minute de silence fut observée en l'honneur de nos morts.

BEAUCOUP DE MOTS POUR RIEN

A vrai dire, il fut question de tout, sauf des P. G. Pour enrober ces paroles, on institua des Commissions et

Sous-commissions, pour finalement accoucher de 36 vœux très nourissants.

NI FLEURS, NI COURONNES

Vêtements, remboursement des R.M., aide aux veuves et aux orphelins ? Autant de questions sans intérêt pour ces Messieurs. Une seule bonne nouvelle : le Ministre annonça la disparition de son ministère, fin décembre. Sans regrets...

EN BELGIQUE

Le Général de Gaulle a reçu un accueil enthousiaste à Bruxelles. Pouvaient-ils en être autrement quand on connaît nos amis Belges ?

Arrivés au VI A dès décembre 1942, ils furent envoyés à Duisbourg, Homberg (3 B), à Gelseinkirchen (155 B, 153 B), à Bochum (709 B), à Dortmund (751 B, 752 B).

Qui ne se souvient du Père Gillet à Essen ? Pierre Gossuin écrivait récemment :

« J'espère que les Français ont retrouvé leurs familles en excellente santé, je remercie très sincèrement les Français pour tout ce qu'ils ont fait à l'égard des Belges pendant notre captivité au VI A.

J'espère avoir bientôt de vos nouvelles, soyez bien certain de mon souvenir ».

(J.-B. Gossuin, 139, rue Branche, Montignee-Liège, Belgique).

En dépit de quelques querelles de famille on ne peut oublier les liens qui nous unissent, les Belges eux aussi ont leurs morts à Huckaide, Belges et Français dorment côte à côte au fond de la mine.

Aurons-nous bientôt une section Belge ?

Avez-vous demandé à subir le 2^o examen médical ? Il est temps.

Le Gérant : Lucien ROUSSEL.

Imp. Nouvelle (Ass. Ouv.), 53, quai de la Seine — 852-12-45